



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040880

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/03/2025 17H27 C:005300 I:39688
V/REF : 1001721
V/Email reçu le Mardi 11/03/2025 a 17H27

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 01583
IMMEUBLE : CH.DU LOUP -1583
212,218 CHEMIN DU LOUP
38300 ECLOSE BADINIERES

Vaulx en Velin, le 24 Avril 2025

Référence Marché: M_230260003-1
LOCALISATION : ALLEE N°212 LOUP-PAVILLON DE M.MACARI-TEL:*06 08378526*
MOTIF : INTERVENIR SUITE REF 26/02/2025 16H17
POUR PASSAGE CAMERA SUITE AU CURAGE ET RAPPORT D'INTERVENTION
Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

LE 28/03/2025 A 09H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS
REPERAGE DU RESEAU
CONTROLE AVANT CURAGE
CURAGE RESEAU EU/EV
RV1 VERS CUISINE :
- CONTREPENTE A PARTIR DE 2M DE RV1 SUR 4M
A 6M ARRIVEE SUR PIED DE COLONNE CUISINE RDC ET SDB ETAGE
LA PARTIE DE RESEAU EN CONTREPENTE EST SOUS LA DALLE BETON PASSE SOUS
L'ESCALIER EN BOIS QUI MONTE A L'ETAGE

LA SOLUTION LA PLUS SIMPLE EST DE FAIRE UN CONTRAT DE CURAGE DE CETTE
PORTION 1 FOIS/AN.
AUTREMENT IL FAUDRA TOUT CASSER POUR REPRENDRE LE RESEAU

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 31/03/25 a 06H59 _ Envo i (CR/AB)

LE RAPPORT CAMERA VOUS SERA TRANSMIS PROCHAINEMENT

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
5,50	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	2	121,50	668,25
1,00	CU0002-Ffait passage Caméra avec rapport	3	243,00	243,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040880

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	911,25
T.V.A. a 10,00%	91,12
TOTAL T.T.C.En EURO	1002,37

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1001721 du 11/03/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU
103, rue de la Libération
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

212

Chemin du Loup

38300 ECLOSE BADINIERES

Référence de la Demande

N°: 810 262 du 26/02/2025

THCVRDPCE Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

01-EE-2230-ENT-61563100

Marché : M - 230260003-1

01583-00002 ECLOSE 2 PLUS Pav

Délai

Date limite exécution : 26/03/2025

Observations

SUITE RAPPORT DU 05/03/2025

REF 26/02/2025 16h17 C 005300 I39688

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0002 PASSAGE CAMERA SUITE AU CURAGE ET RAPPORT D'INTERVENTION	1,00	253,13	253,13	25,31	278,44
Total H.T.				253,13	
Total TVA				25,31	
Total TTC					278,44

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 11/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **Chemin du Loup 38300 ECLOSE BADINIERES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **11/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1001721